



CONTACT | Media :

+31.20.550.4488 (Amsterdam), +32.2.509.1392 (Bruxelles)
+351.217.900.029 (Lisbonne), +44.20.7379.2789 (Londres)
+1.212.656.2411 (New York), +33.1.49.27.11.33 (Paris)

CONTACT | Relations Investisseurs :

+1.212.656.2183 (New York),
+33.1.49.27.58.60 (Paris)

NYSE Euronext lance une procédure réglementaire de retrait obligatoire des actions Euronext N.V. restantes

Le 6 juin 2007 – Euronext N.V. annonce qu’aujourd’hui son actionnaire majoritaire, NYSE Euronext (Holding) N.V., une filiale entièrement détenue par NYSE Euronext (NYX), a commencé la procédure de retrait obligatoire en vigueur selon la législation néerlandaise. La notification requise a été délivrée par huissier de justice aux actionnaires minoritaires d’Euronext N.V. restants qui détiennent ensemble approximativement 2% des actions Euronext N.V. Le prix proposé dans la notification, lequel devra être fixé par la Chambre des Entreprises de la Cour d’Appel d’Amsterdam – Ondernemingskamer, est de 94,05 EUR par action.

Ce montant est égal à l’équivalent en numéraire des termes de l’offre principale inconditionnelle le 4 avril 2007, le jour du paiement dans le cadre de l’offre par NYSE Euronext pour les actions Euronext N.V. (à travers NYSE Euronext (Holding) N.V.) et de la une première cotation des actions ordinaires NYSE Euronext qui ont clôturé ce jour-là à 74,21 EUR (0,98 x 74,21 EUR + 21,32 EUR = 94,05 EUR).

La négociation des actions Euronext (NXT) sur les marchés d’Euronext a été suspendue, cette information ayant été annoncée pendant les horaires d’ouverture du marché. La négociation des actions NYSE Euronext (NYX) sur les marchés européens et américains n’est pas affectée.

A propos de NYSE Euronext

NYSE Euronext, la société holding créée par le rapprochement de NYSE Group, Inc. et d’Euronext N.V., est entrée en bourse le 4 avril 2007. NYSE Euronext (NYSE/New York et Euronext/Paris : NYX) est la plus grande et la plus liquide groupe boursier au monde et offre la gamme de produits et de services financiers la plus diversifiée. NYSE Euronext, qui rassemble 6 marchés au comptant dans 5 pays et 6 marchés dérivés, est numéro un mondial pour la cotation de valeurs, la négociation de produits au comptant, de produits dérivés d’actions et de taux, d’obligations et la diffusion de données de marché. Avec une capitalisation boursière globale des sociétés cotées sur ses marchés de 28 500 milliards de dollars / 21 500 milliards d’euros et une valeur moyenne des échanges d’approximativement 123,4 milliards de dollars / 92,4 milliards d’euros par jour (au 31 mars 2007), NYSE Euronext cherche à offrir les plus hauts standards tant par la qualité que par l’intégrité de ses marchés, des produits et des services innovants pour les investisseurs, les émetteurs et l’ensemble des utilisateurs.

Avertissement relatif aux déclarations prospectives

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué peuvent contenir des déclarations prospectives au sens de la loi Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces déclarations prospectives comprennent notamment (la liste ci-après n’étant pas exhaustive) les déclarations concernant les plans, objectifs, anticipations, intentions et autres déclarations de NYSE Euronext qui ne sont pas fondées sur des données historiques ou actuelles. Les déclarations prospectives se fondent sur les anticipations actuelles de NYSE Euronext et leurs hypothèses sous-jacentes et sont soumises à des risques et incertitudes pouvant amener les résultats réels à différer sensiblement de ceux indiqués ou suggérés dans lesdites déclarations prospectives. Les facteurs susceptibles de faire diverger sensiblement les résultats de NYSE Euronext par rapport aux anticipations actuelles sont les suivants étant entendu que la liste ci-après n’est pas exhaustive : l’aptitude de

NYSE Euronext à mettre en œuvre sa stratégie, les conditions économiques, politiques et de marché et les fluctuations y afférentes, la réglementation édictée par les autorités nationales ou celles du secteur, le risque de taux d'intérêt, la concurrence aux États-Unis, en Europe et au niveau mondial, ainsi que d'autres facteurs indiqués en détail dans le formulaire S-4 de NYSE Euronext (Registration Statement n°333-137506), dans le document de base de NYSE Euronext enregistrée par l'Autorité française des Marchés Financiers le 30 novembre 2006 sous le n°06-0184) dans le Rapport annuel (imprimé 10-K) et d'autres rapports périodiques déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (États-Unis) ou de l'Autorité des Marchés Financiers (France). L'intégration de ces prévisions dans le présent document ne vaut pas attestation par NYSE Euronext qu'elles sont appelées à se réaliser. Ce communiqué n'a de valeur qu'à la date des présentes. NYSE Euronext décline toute obligation de mettre à jour l'information contenue dans le présent document.